

Covid 19 : l'Ardèche passe en alerte renforcée

Le Préfet a fait le point de la situation avec les présidents de Communauté de communes.

L'Ardèche est maintenant dans une zone de circulation active, elle passe donc de vigilance normale en alerte renforcée. Les cas contacts sont plus importants, il y a une progression dans la diffusion qui laisse penser qu'il y a un laisser aller dans les mesures mises en place.

En une semaine, le taux de malades est passé de 50,5 à 147,5 pour 100.000 habitants. 18 personnes sont actuellement hospitalisées sur le département avec 5 personnes en réanimation et 1 personne décédée.

Pour l'instant, les maisons de retraite ne connaissent pas de restriction particulière, si ce n'est la mise en place de rendez-vous pour les proches.

Les événements festifs, associatifs, familiaux, regroupant plus de 100 personnes en intérieur ou en extérieur, sont interdits. A priori les activités des associations sont encore autorisées du moment que les mesures mises en place sont respectées. Les assemblées générales ainsi que les réunions professionnelles sont autorisées.

Organisation de l'agence postale et du secrétariat

Les travaux allant bon train, nous approchons de l'ouverture

de la nouvelle agence postale communale. Si La Poste tient ses délais, l'agence postale ouvrira, comme prévu à partir du 2 novembre selon les horaires ci-dessous.

Hiver (mi-octobre/mi-mai) : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h30 et le mardi de 14h à 16h.

Eté (mi-mai/mi-octobre) : du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 avec une ouverture supplémentaire les mardis et jeudis de 14h à 16h.

Après appel à candidatures et consultations, Françoise Arenz-Faurie a été choisie pour tenir la nouvelle agence postale municipale. Comme employée municipale, elle avait naturellement la priorité.

La mairie doit maintenant recruter une nouvelle secrétaire pour le mi-temps qu'elle consacrera à l'agence. Le souhait est de trouver une personne expérimentée sur les opérations techniques et comptables indispensables au bon fonctionnement de la municipalité.